

No. de résolution
ou annotation



Province de Québec
Commission scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du Conseil des commissaires
Le 19 août 2009

À une séance extraordinaire du CONSEIL DES COMMISSAIRES de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue au centre administratif du 1515, rue Sainte-Marguerite, Trois-Rivières, ce **dix-neuvième jour du mois d'août deux mille neuf**, sous la présidence de monsieur Yvon Lemire, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

LES COMMISSAIRES

Claude Alarie	Gilles Isabelle
Roland Auclair	Denis Lamy
Georgette Bazinet	Jean-Guy Paillé
Denys Beaudin	Suzanne Poirier
Claude Brouillette	Dany Poulin
Christian Daigneault	Thérèse Pruneau
Jacques Désilets	Louise Rocheleau Laporte
Vital Gaudet	Pierrette Rouillard
Réjean Hivon	

LES COMMISSAIRES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Guylaine Paillé

ABSENCES MOTIVÉES

Pierre-A. Dupont	Marie-Josée Tardif
Michel Marcotte	Pierre Tremblay
Stéphane Poirier	Julie Morneault

SONT AUSSI PRÉSENTS

Michel Morin	Directeur général
Hélène Corneau	Directrice générale adjointe
Serge Hamel	Directeur général adjoint
Jean Huard	Directeur général adjoint
Ginette Masse	Secrétaire générale et directrice du Service des communications
Marie-Claude Paillé	Directrice du Service des ressources financières
Danielle Lemieux	Directrice des Services éducatifs au secteur jeunes et du transport scolaire
Richard Lampron	Directeur du Service de l'informatique et des ressources matérielles
Lucie Trudel	Directrice des services complémentaires
Manon Beaudry	Attachée à la direction générale

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Ginette Masse, secrétaire générale, constate le quorum.
Monsieur Yvon Lemire, président, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et à l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

01-CC/09-08-19



**ACQUISITION D'UN IMMEUBLE (SIS AU 869, THIBEAU À TROIS-RIVIÈRES)–
AMÉNAGEMENT D'UN DÉBARCADÈRE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DES-
PRAIRIES**

CONSIDÉRANT le besoin de l'école Notre-Dame-des-Prairies d'aménager un débarcadère et un stationnement;

CONSIDÉRANT la sécurité des élèves;

CONSIDÉRANT l'acceptation de la promesse d'achat par le vendeur;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du Conseil d'établissement;

02-CC/09-08-19

IL EST PROPOSÉ PAR SUZANNE POIRIER, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy procède à l'acquisition de l'immeuble situé au 869, Thibeau à Trois-Rivières, au montant de 150 000 \$ et aux conditions de la promesse d'achat faite le 16 juin 2009 au vendeur « Les Matelas Dorphée inc. »;

Que le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, tous les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DU PAVILLON DE LA SALLE À CANADIAN
TIRE – DEMANDE DE SERVITUDE À CANADIAN TIRE – « ÉGOUT SANITAIRE,
ÉGOUT PLUVIAL ET AQUEDUC »**

CONSIDÉRANT la résolution 118-CC/08-04-09 relative à la vente d'une partie du terrain du pavillon De La Salle à Canadian Tire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'obtenir de Canadian Tire une servitude pour l'usage d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'un aqueduc traversant la propriété de Canadian Tire;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de servitude préparé par Heenan Blaikie;

03-CC/09-08-19

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRETTE ROUILLARD, COMMISSAIRE, que le Conseil des commissaires autorise la demande de servitude à Canadian Tire pour l'usage d'un égout sanitaire, d'un égout pluvial et d'un aqueduc traversant la propriété de Canadian Tire;

Que monsieur Yvon Lemire, président, et monsieur Michel Morin, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, tous les documents se rapportant à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DU PAVILLON DE LA SALLE À CANADIAN
TIRE – OCTROI D'UNE SERVITUDE À CANADIAN TIRE – « CONDUITE
D'AQUEDUC »**

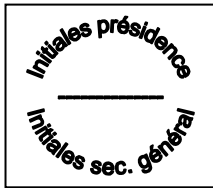
CONSIDÉRANT la résolution 118-CC/08-04-09 relative à la vente d'une partie du terrain du pavillon De La Salle à Canadian Tire;

CONSIDÉRANT la nécessité pour Canadian Tire d'obtenir de la Commission scolaire une servitude pour la conduite d'aqueduc alimentant le débit d'essence de Canadian Tire;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de servitude préparé par Heenan Blaikie;

04-CC/09-08-19

IL EST PROPOSÉ PAR DENYS BEAUDIN, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte de consentir une servitude à Canadian Tire sur le terrain du pavillon De La Salle pour la conduite d'aqueduc alimentant le débit d'essence de Canadian Tire;



Que monsieur Yvon Lemire, président, et monsieur Michel Morin, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, tous les documents se rapportant à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN DU PAVILLON DE LA SALLE À CANADIAN TIRE – CRÉATION D'UNE SERVITUDE MUTUELLE – « DRAINAGE DES EAUX DE SURFACE »

CONSIDÉRANT la résolution 118-CC/08-04-09 relative à la vente d'une partie du terrain du pavillon De La Salle à Canadian Tire;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commission scolaire et pour Canadian Tire de s'accorder mutuellement une servitude au regard du drainage des eaux de surface;

CONSIDÉRANT le projet d'acte de servitude préparé par Heenan Blaikie;

05-CC/09-08-19

IL EST PROPOSÉ PAR CLAUDE ALARIE, COMMISSAIRE, que la Commission scolaire du Chemin-du-Roy accepte l'acte de servitude pour le drainage des eaux de surface;

Que monsieur Yvon Lemire, président, et monsieur Michel Morin, directeur général, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy, tous les documents se rapportant à la présente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 7 H 40, DANY POULIN, COMMISSAIRE, propose la levée de la séance.

Le président

La secrétaire générale